



N°56 – février-mars 2014 –

Les « bonnes pratiques » de la confection cambodgienne

Edito, par *Marie-Noëlle Auberger*

Eléments de contexte

La confection-dépendance de l'économie cambodgienne

Les sites de ceux qu'on cite

Edito

Le Cambodge a été longtemps cité en exemple de bonnes pratiques, avec le projet « Better Factories Cambodia » qui, sous l'égide de l'Organisation Internationale du Travail, conjugait ouverture du marché américain et traitement correct des travailleurs. Un salaire minimal était instauré pour l'ensemble du secteur et le BFC était chargé de surveiller de ce qui se passait dans les entreprises. Ce qui n'empêchait pas par ailleurs l'assassinat de leaders syndicaux. La fin de l'accord multifibres changea la donne, le BFC perdant son rôle de gendarme pour prendre celui d'auditeur. Délocalisant à partir de la RPC montant en gamme où les salaires augmentent, les groupes du monde chinois ont ouvert énormément d'usines, certaines très écologiques, dont la main d'œuvre est essentiellement constitué de jeunes filles qui font vivre la famille restée au village sur leur maigre salaire. Les exportations de vêtements sont passées de 1 milliard de dollars en 2000 à 2,2 milliards en 2005, 3 milliards en 2010, 5,5 milliards en 2013 et représentent selon les années entre 60 et 75% du total des exportations. Les grands acheteurs occidentaux – marques et chaînes de distribution – ont une attitude parfois bien ambiguë, protestant de leur bonne volonté et croyant les industriels sur parole tout en comprimant les prix et les délais.

Le pays est secoué, depuis la fin de l'année 2013, par des grèves plus nombreuses que d'habitude et des manifestations parfois violentes des ouvriers de la confection qui réclament des salaires leur permettant de vivre décemment, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Face à cette révolte incitée par des syndicats indépendants et soutenue par une opposition frustrée par les résultats officiels des élections législatives, on trouve la répression du gouvernement appuyée par l'association patronale et les syndicats jaunes.

L'indignation des acheteurs occidentaux devant la brutalité de la répression est-elle réelle ou factice ? Tant que les marques et la grande distribution se contenteront de protestations – nécessaires mais pas suffisantes – les choses n'évolueront pas dans le sens du travail décent. Pour ne pas donner prise au chantage à la délocalisation, il serait bon d'agir conjointement dans les différents pays transformateurs de textile en vêtements. Quitte à ce que l'acheteur final paye son pull cinquante centimes plus cher ou que les profits tout le long de la chaîne diminuent de quelques poussières.

Il est urgent que les acheteurs s'engagent dans une démarche de progrès avec les industriels et les gouvernements, démarche qui, l'histoire l'a démontré, ne sera réelle que si elle est sévèrement contrôlée.

(7 mars 2014)

Marie-Noëlle Auberger (mna@gestion-attentive.com)

Éléments de contexte

Héritier de l'empire khmer mais réduit géographiquement, vassal du Siam puis protectorat français de 1863 à 1953, le Cambodge a été marqué pendant plus de soixante ans par la personnalité de Norodom Sihanouk, roi, chef d'état, premier ministre, homme politique au sens fort. Le portrait de celui-ci orne toujours les billets de la monnaie cambodgienne, le riel, mais l'économie fonctionne en dollars.

L'histoire récente du Cambodge a été marquée par les décennies terribles. De façon significative, le préambule de la Constitution de 1993 commence ainsi « *Habités à avoir une grande civilisation, une Nation prospère, un territoire très étendu, une renommée étincelante comme l'éclat du diamant; Tombés dans une déchéance terrifiante au cours des deux dernières décennies où nous avons traversé des souffrances et désastres indescriptibles...* »

La République et l'Angkar

Le 18 mars 1970, alors qu'il était en visite à l'étranger, le Prince Sihanouk, roi du Cambodge, fut renversé par le Premier ministre Lon Nol, qui proclama la république et rompit avec la politique de neutralité de Sihanouk, neutralité affichée qui était dans les faits fort indulgente envers les Vietnamiens en lutte contre les Etats-Unis.

Corrompue et totalement inféodée aux Etats-Unis, la république khmère tomba le 17 avril 1975 avec l'arrivée à Phnom Penh des Khmers rouges, maquisards communistes avec lesquels le Prince Sihanouk, réfugié à Pékin, avait fait alliance.

La joie des habitants de Phnom Penh devant la chute de la dictature pro-américaine de Lon Nol fut de courte durée. Les « libérateurs » ordonnèrent aux habitants de la capitale d'évacuer la ville pour se régénérer auprès du peuple des campagnes. L'Angkar, l'« Organisation », ainsi appelait-on le pouvoir, décida la suppression de la monnaie, la collectivisation et une planification totale, ce qui entraîna une chute drastique de la production agricole. Intellectuels eux-mêmes pour la plupart, les dirigeants Khmers rouges préconisaient un peuple nouveau issu des travailleurs manuels et massacraient tous ceux qui n'étaient pas paysans ou ouvriers. La haute taille, la peau claire et le port de lunettes étaient des signes prouvant le caractère intellectuel ou étranger de la personne et signifiaient son arrestation et son exécution après aveux obtenus sous la torture. On estime qu'au moins 1,7 million de personnes ont péri par suite de faim, de torture, d'exécution et de travail forcé, soit environ vingt pour cent de la population.

Renversé le 7 janvier 1979 – date de l'entrée de l'armée vietnamienne à Phnom Penh – le régime Khmer rouge aura duré d'après les livres d'histoire officielle « 3 ans, 8 mois et 20 jours ». Le vocabulaire utilisé pour qualifier cette période est assez différent selon les interlocuteurs : 1979 est l'année de la « libération » du Cambodge par le Vietnam ou de début de « l'occupation » du pays par l'armée vietnamienne, qui resta dix ans sur place.

La guerre civile, néanmoins cantonnée dans certaines régions, a continué jusqu'à la conférence de Paris en 1991. Des élections eurent lieu en 1993 sous l'égide de l'ONU et un gouvernement de coalition fut mis en place, avec deux co-premiers ministres, jusqu'au coup de force en 1997 de l'un des deux, Hun Sen, qui resta seul au pouvoir.

Les « Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens », juridiction soutenue par les Nations Unies qui associe par moitié des magistrats cambodgiens et internationaux, est chargée de poursuivre les responsables Khmers rouges mais uniquement de très haut niveau. Jusqu'à présent, une seule condamnation a été prononcée. Les jeunes générations n'ont pas envie de connaître la période, d'ailleurs largement édulcorée par les manuels scolaires, et considèrent que des procès de masse seraient une perte de temps et d'argent. De nombreux responsables des massacres vivent paisiblement, parfois titulaires de hauts postes dans l'administration.

Le premier ministre Hun Sen lui-même est un ancien Khmer rouge ayant fait défection en 1977 et revenu à Phnom Penh avec l'armée vietnamienne. Seul maître à bord depuis 1997, il est accusé de corruption et de complaisance vis-à-vis du Vietnam. Néanmoins, des élections pluralistes sont organisées, même si des intimidations ne sont pas absentes des périodes pré-électorales.

Politique et royauté

Le Cambodge compte aujourd'hui deux partis principaux, le Parti du Peuple cambodgien, au pouvoir depuis trente ans, et le Parti du Salut national (ou de sauvetage national, selon les traductions) du Cambodge (PSNC en français ou CNRP en anglais) dans l'opposition. Celui-ci, récemment issu de la fusion de deux partis plus anciens, porte des accusations de fraude électorale

lors des législatives de juillet 2013 et refuse actuellement de siéger à l'Assemblée. Le PPC a obtenu 68 sièges et le PSNC 55. Le PPC explique que son relatif déclin électoral prouve la transparence des élections et le PSNC affirme que si les élections avaient été loyales, il les aurait gagnées.

Quant au Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (FUNCINPEC), mené par une fille du roi Sihanouk, autrefois majoritaire, il n'a plus d'élus au parlement et ne pèse pas dans la vie politique.

La déroute du FUNCINPEC ne signifie pas que les Cambodgiens soient antimonarchistes. Le défunt roi Norodom Sihanouk reste, malgré son parcours en zigzags et ses compromissions, l'objet de la ferveur populaire ; l'actuel roi qui « *règne mais ne gouverne pas* » et « *incarne le symbole de l'unité et de la continuité nationales* », selon les termes de la Constitution de 1993, semble faire l'objet d'un respect mêlé d'indifférence. « *Il est important d'avoir un roi car il y en a toujours eu un. Il n'a pas de puissance, il reste sur le trône pour le bonheur du pays. C'est un roi bouddhiste.* », affirme ainsi un partisan de l'opposition tandis qu'un homme proche du PPC explique : « *Nous avons eu la royauté absolue, la république, le communisme, maintenant la monarchie constitutionnelle, c'est mieux* ».

Le dragon, le tigre et le crocodile

Avec un PIB *per capita* de l'ordre de mille dollars – si tant est que cet agrégat soit significatif – le Cambodge demeure classé parmi les pays les moins avancés (PMA) même s'il affiche une croissance d'environ 7% par an. Sa situation géographique est un atout mais la qualité des infrastructures et de la main d'œuvre est jugée insuffisante par les investisseurs. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, le tourisme et la confection de produits textiles. Contrairement aux deux premiers secteurs cités, la confection est une industrie nomade. Certaines usines ont été transférées de Chine vers le Cambodge par des entreprises à capitaux asiatiques et la menace d'une délocalisation vers le Bangladesh ou l'Inde est brandie face aux demandes d'augmentation des salaires.

A côté des vêtements et des chaussures, le Cambodge exporte des produits primaires pas ou peu transformés (riz, latex, poivre) et importe des produits plus élaborés (essence, matériaux de construction, voitures automobiles, etc.) et des textiles, matière première de l'industrie du vêtement.

Il n'existe guère au Cambodge de bourgeoisie nationale, d'entrepreneurs privés locaux en dehors du petit commerce. Les importants investissements étrangers proviennent majoritairement d'Asie – Chine, Corée, Malaisie, Vietnam, Thaïlande, Japon – et moindrement des Etats-Unis et de l'Union européenne. Au-delà des statistiques, on estime que la moitié des investissements provient du monde chinois, c'est-à-dire de la République populaire, de Hong-Kong, de Taiwan mais aussi des Chinois d'outre-mer *via* leur pays de résidence ou les paradis fiscaux ainsi que des filiales locales de ces groupes.

Les investissements directs étrangers sont importants dans l'exploitation de ressources naturelles, les minerais, la production de biens d'équipement. La gestion de nombreux services publics, notamment les aéroports internationaux et le contrôle aérien, les Chemins de fer, l'éclairage urbain de la ville de Phnom Penh, ont été confiés à des concessionnaires privés. Des compagnies étrangères, majoritairement vietnamiennes mais aussi chinoises, obtiennent des concessions de cent ans pour exploiter la forêt cambodgienne, à charge de replanter en hévéas ou en autres arbres utiles. Mais la forêt coupée, le bois exporté, la compagnie se retire en laissant la friche en l'état et le processus de déforestation du Cambodge est alarmant. Les barrages hydroélectriques se multiplient, le dernier en date étant celui de Russei Chrum Kraom, construit par les Chinois ; néanmoins, une grande partie de la population n'a pas accès à l'électricité. Exploitation forestière et construction de barrages se font parfois sur des terres d'où les habitants ont été expulsés, ce qui pose un sérieux problème social, qui a son équivalent en ville où des habitations sont détruites pour laisser la place à des usines ou des centres commerciaux.

Si les « fils du dragon » sont omniprésents dans l'économie, les pays les plus suivis dans les journaux comme dans les préoccupations des Cambodgiens sont les deux grands voisins immédiats, et particulièrement celui de l'est, sachant que les frontières des Etats de la région sont celles qui ont été fixées au temps de la présence européenne dans la région et sont dans les grandes lignes acceptées, même si le souvenir de l'empire khmer n'est pas totalement perdu. Le Cambodge compte une quinzaine de millions d'habitants, et il se trouve entre deux puissances régionales plus riches et plus peuplées, entre quelques soixante-sept millions de Thaïlandais et près de quatre-vingt-dix millions de Vietnamiens, aussi certains Cambodgiens se sentent-ils coincés entre « le tigre à l'ouest et le crocodile à l'est ».

Le rôle du Vietnam en tant qu'Etat et des Vietnamiens en tant qu'investisseurs et immigrants est crucial au Cambodge. Même après le retrait de ses troupes, le grand voisin reste présent dans tous les domaines, continuant à entraîner l'armée et ne décourageant pas l'émigration de sa population vers le Cambodge à la densité presque trois fois plus faible. Les relations avec le Vietnam sont un point clivant entre le parti au pouvoir et l'opposition.

Un État prédateur

La dollarisation de l'économie prive le pays de toute politique monétaire et la loi n'obligeant pas les entreprises – à l'exception des banques – à publier leurs comptes, les impôts versés sont d'un montant dérisoire. Il existe un véritable problème de gouvernance de l'État, celui-ci se révélant plus prédateur que responsable.

Les fonctionnaires sont mal payés, notamment les enseignants, ce qui les oblige à avoir une autre source de revenus. Les instituteurs ruraux font pousser leurs légumes et les citoyens exercent comme mototaxi ou vendeur, les professeurs de langue se reconvertissant massivement dans le tourisme, plus rémunérateur. La qualité de l'enseignement s'en ressent et le même phénomène existe dans le secteur de la santé. Les écoles privées « internationales » anglophones voire sinophones fleurissent, certains hôpitaux sont tenus à bout de bras par des associations étrangères, la population est mécontente des services publics.

Les militaires sont, plus que les enseignants ou les soignants, l'objet des attentions gouvernementales mais les policiers de base ne sont pas particulièrement bien traités, ce qui va jusqu'à en conduire certains à proposer aux visiteurs des temples khmers d'acheter insignes ou casquette d'uniforme comme « souvenirs ».

Les fonctionnaires qui détiennent une part d'autorité ou représentent un passage obligé pour obtenir un papier ne se font pas faute de monnayer leur pouvoir. L'obtention d'une licence de guide ou d'un permis de construire coûte alors cinq à dix fois plus cher que le tarif officiel et certains fonctionnaires officiellement peu rétribués possèdent de belles maisons et de grosses voitures. Les temples d'Angkor ont reçu 2,5 millions de touristes étrangers en 2012, 4 millions en 2013. Mais seule une partie des rentrées serait reversée à l'État, les dirigeants de la structure gérante du site menant grande vie, dit-on dans la province.

Depuis des années, le gouvernement édicte des plans anti-corruption, met en place des unités du même nom dans les ministères et promet aux bailleurs de fonds internationaux qu'il mène une lutte acharnée pour l'éradication de la corruption. Ainsi à l'aéroport de Siam Reap (celui qui dessert les temples d'Angkor), une affiche placée juste avant le contrôle de police de départ, prévient en plusieurs langues que rien n'est à payer à ce comptoir, et pour expliciter la chose un dessin représentant deux mains blanches tendant un billet vert estampillé \$ à deux mains brunes, est barré de rouge. Mais la population continue de se plaindre de la corruption quotidienne.

Comme le résume une note de la direction française du Trésor : « *Le pays est pénalisé par la faiblesse de sa gouvernance économique et la corruption endémique érigée en système dans l'ensemble de la société, frein majeur à son développement.* »



La confection-dépendance de l'économie cambodgienne

Le secteur de la confection est un des plus importants de l'économie cambodgienne, avec l'agriculture et le tourisme. Actuellement, le pays compte quelque 500 usines de confection, employant environ six cent cinquante mille travailleurs, à 90% des travailleuses, parfois très jeunes. La croissance des salaires ouvriers qui accompagne la montée en gamme de l'industrie chinoise a poussé un certain nombre d'entreprises, japonaises et autres, à délocaliser cette activité vers le Cambodge. Récemment, la chaussure et le vêtement représentaient ensemble environ 80% des exportations de biens et les intrants nécessaires à cette industrie 40% des importations. Les ouvrières envoyant la moitié de leur salaire à la famille, on estime que 20% de la population en dépendent.

Des « meilleures usines » et des assassinats

Un accord bilatéral sur le secteur du textile entre les États-Unis et le Cambodge a souvent été cité comme exemple de bonne pratique. Signé en 1999 - à l'époque les États-Unis imposaient des quotas d'importations aux pays gros exportateurs de vêtements - et prorogé en 2002, il prévoyait pour le Cambodge un accès au marché étatsunien en échange du respect des normes internationales du travail. Conjointement, le projet du BIT de 2000 *Better Factories Cambodia* (De meilleures usines au Cambodge) cherchait à réduire la pauvreté dans ce pays, en mettant en place des contrôles afin de rendre compte des conditions de travail dans les usines de vêtements. Il s'agissait d'améliorer à la fois la productivité et les conditions de travail et ainsi d'enclencher un cycle d'amélioration. Le secteur de la confection devenait ainsi le seul à fonctionner avec un salaire minimal fixé nationalement.

Les ouvrières sont généralement des jeunes - parfois très jeunes - filles de la campagne qui vivent dans des conditions très difficiles en ville et envoient la moitié de leur salaire à la famille restée au village.

Une enquête de la Banque Mondiale publiée en décembre 2004 estimait que le respect des normes de travail au Cambodge était un élément déterminant pour les grands acheteurs internationaux, qui les incitait à s'approvisionner dans le pays. La situation au Cambodge était considérée comme meilleure qu'au Bangladesh, en Thaïlande, au Vietnam ou en Chine. Dans un rapport de 2005, la BIT écrivait « *D'une manière générale, les acheteurs attachent de l'importance au prix, à la qualité, aux délais d'exécution et au respect des normes de travail. Le gouvernement du Royaume du Cambodge et l'Association des fabricants de vêtements du Cambodge se sont efforcés d'occuper un créneau du marché fondé sur le respect des normes du travail. Les conclusions de l'enquête effectuée en décembre 2004 par le Groupe de la Banque mondiale soulignent l'efficacité de cette stratégie.* » Notons qu'un article de la Confédération Syndicale Internationale de septembre 2007 faisait état d'une dispersion syndicale et d'organisations « jaunes » : « *Le très grand nombre de syndicats enregistrés au Cambodge (plus de 900 dans environ 300 usines) n'aide pas au dialogue social au sein des entreprises, d'autant que certains n'ont de syndicats que le nom.* »

Hors les murs, les menaces et agressions étaient fréquentes. L'assassinat en pleine rue de Chea Vichea, le président du Syndicat libre des travailleurs du textile (FTUKWC) le 22 janvier 2004 à Phnom Penh était suivi en mai de la même année par celui de Ros Sovannareth, président du FTUKWC de l'usine Trinunggal Komara. Le 24 février 2006, c'était le tour de Hy Vuthy, président du syndicat FTUWKC au sein de l'usine de confection Suntext. La justice cambodgienne a arrêté deux quidams qui n'étaient même pas à Phnom Penh le jour de l'assassinat de Chea Vichea et les a condamnés, un juge qui les avait relaxés pour absence de preuve ayant été dessaisi. Après avoir passé des années en prison, les deux hommes ont enfin été relâchés, sans la moindre indemnité. Les trois meurtres n'ont fait l'objet d'aucune enquête sérieuse. Le film documentaire « *Qui a tué Chea Vichea ?* » réalisé par Bradley Cox, un Américain qui a vécu au Cambodge, est interdit dans ce pays depuis sa sortie en 2010. Une tentative de projection en janvier 2014 a tourné court devant les menaces gouvernementales : expulsion pour les étrangers, prison pour les Cambodgiens. Pour le voir, les Cambodgiens doivent aller sur YouTube, où il est présent en version intégrale khmère.

La fin de l'accord multifibres et le nouveau rôle du BFC

L'accord commercial bilatéral Etats-Unis Cambodge se termina fin 2004 en même temps que l'accord multifibres. Le BFC changeait alors de nature, continuant ses inspections mais publiant des rapports anonymisés ne faisant état que de généralités. Ainsi, il cessait d'être un inspecteur garant de la conformité des pratiques au droit international dans la plus grande transparence, pour devenir un auditeur présentant ses rapports aux propriétaires de l'entreprise ainsi que, moyennant finances, aux acheteurs internationaux. Il n'y eut alors plus d'incitations pour les uns et les autres à respecter les bonnes pratiques.

La situation, qui n'était pas idéale, se dégradait ; les prix augmentant, le salaire nécessaire s'écartait de plus en plus du salaire minimal. Essentiellement exportateur, le secteur de la confection est très sensible à la conjoncture internationale, il a ainsi licencié trente mille personnes au cours des trois premiers semestres de 2009 et, selon des sources onusiennes, une partie des ouvrières ayant perdu leur emploi – les estimations varient de 5 à 20% - se seraient alors reconverties dans la prostitution.

De plus, les dirigeants des entreprises de confection sont généralement issus du monde chinois et il n'est pas rare que les contremaîtres ne parlent pas khmer.

Resté bloqué à 50 dollars pendant quatre ans, le salaire minimal était passé à 61 dollars au 1er juillet 2010, alors qu'une étude, réalisée en septembre 2009 par le Cambodia Institute of Development Study et financée par plusieurs ONG, considérait que le salaire nécessaire pour répondre aux besoins d'une ouvrière se situait entre 90 et 120 dollars et qu'en conséquence le salaire minimal devrait être alors de 75 dollars. Les organisations syndicales indépendantes avaient lancé un mot d'ordre de grève, des syndicalistes avaient été licenciés puis réintégrés.

Une étude de 2011 de R. Robertson pour le BIT affirmait que les visites de contrôle avaient permis d'améliorer les niveaux de conformité aux normes internationales jusqu'à cette date. Se référant entre autres à cette étude, un document du BIT présentait encore en 2013 la situation comme exemplaire, l'Association des fabricants de vêtements du Cambodge (Garment Manufacturers Association in Cambodia - GMAC) étant un acteur responsable et le gouvernement à l'écoute des travailleurs : *« Par exemple, au Cambodge, dans le secteur des exportations, l'association des employeurs de l'industrie du textile et de l'habillement peut, en cas de manquement, prendre des mesures visant à exclure une entreprise contrevenante de la liste des exportateurs qualifiés. En pratique, les travailleurs et les syndicats peuvent saisir directement le ministère du Commerce pour dénoncer le non-respect des normes du travail de l'une des entreprises membres du GMAC. S'il juge l'action fondée, le ministère du Commerce peut décider de suspendre les licences d'exportation des sociétés fautives. »*

« Monitoring on the dark » et le réveil du BFC

L'année 2013 vit une montée de la pression dans le secteur. Une étude de Stanford Law School et de Worker Rights Consortium, publiée en février 2013 après une enquête de terrain et des entretiens avec les parties prenantes, émettait de sérieux doutes sur le fait que les usines cambodgiennes étaient les meilleures de la région du point de vue des salaires et conditions de travail. Les auteurs, qui ont appelé l'étude, « Monitoring on the dark » (titre difficile à traduire, peut-être « une surveillance dans le brouillard » rendrait-il compte de l'appellation) sont assez sévères.

À l'exception des organisations syndicales, tous les acteurs du secteur, les propriétaires des usines, les marques et les distributeurs internationaux qui achètent leurs produits, le gouvernement cambodgien et le Better Factories Cambodia lui-même, affirmaient que le système d'inspection et de rendre-compte avait considérablement amélioré les conditions de travail des salariés des usines de confection. Cependant, d'après les chercheurs, la réalité serait bien différente depuis 2005 et la fin des quotas. Les acteurs ont vécu sur leur réputation alors que les salaires réels ont baissé, que les heures supplémentaires sont devenues excessives, que la santé et sécurité au travail ne se sont pas améliorées et qu'il n'existe pas de réelle négociation collective entre employeurs et salariés. Les longs horaires de travail (heures supplémentaires obligatoires et mal payées) et une alimentation insuffisante (liés aux faibles rémunérations) ainsi que les conditions de travail délétères (utilisation de produits toxiques et mauvaise aération des locaux) ont notamment pour conséquence des évanouissements au travail qui peuvent affecter des centaines de travailleurs d'un même atelier.

En mai, trois semaines après l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza au Bangladesh (plus de mille morts), l'effondrement du plafond d'une usine cambodgienne de fabrication de chaussures appartenant à un fournisseur taïwanais d'un groupe japonais causait deux morts et plusieurs blessés. Le fait passa inaperçu à l'étranger mais pas au Cambodge.

En juillet, une responsable du programme BFC mettait le point d'inflexion plus tard mais reconnaissait que la situation s'aggravait. Elle déclarait que *« après une amélioration régulière des conditions de travail de 2005 à 2011, les conditions désormais se détériorent »* et que des mesures étaient nécessaires pour inverser cette tendance, sinon le pays prendrait le risque *« de perdre les avantages liés à une réputation de conditions de travail décentes »*.

Le rapport de Stanford fit du bruit et l'OIT décida fin septembre qu'à partir du 1^{er} janvier 2014 le programme BFC allait de nouveau publier les résultats nominatifs de ses inspections, selon la procédure du *« name and shame »* (désigner et blâmer). Ceci provoqua une très vive réaction du GMAC. Le rôle du BFC étant, selon l'association patronale, de faire des rapports et non pas de faire appliquer la loi, ce qui est du ressort de l'État, elle donna pour consigne aux entreprises adhérentes de refuser l'entrée des inspecteurs du BFC s'ils ne venaient pas accompagnés d'un membre du ministère

et d'un représentant du GMAC. Le gouvernement avait la même position que les employeurs à propos des inspections. Le sous-secrétaire d'État représentant au BFC expliquait que si les acheteurs recevaient ces informations et décidaient de rompre les relations commerciales, « *l'usine perd, le travailleur perd, le Cambodge perd* ».

Des grandes marques occidentales telles Levi's, Puma, Gap, H&M, Nike, se disaient « *troublées* » par ces consignes et demandaient au GMAC de les retirer, dans l'intérêt à long terme bien compris des échanges commerciaux.

Le GMAC continuait à jouer la vertu. En novembre, l'état-major du groupe Li & Fing, une société de négoce basée à Hong-Kong, effectuait une visite au Cambodge sur le thème de la sécurité au travail, présentée sous le nom de « *mission RSE* ». Avec plus de cent usines dans le pays, ce groupe, dont le chiffre d'affaires est le double du PIB cambodgien, est un des principaux acheteurs des productions locales. Se félicitant « *de la participation active et de la réactivité des ministères du Commerce, du Travail et de l'Aménagement du Territoire* », l'entreprise et le GMAC entendaient « *envoyer un message clair au monde : en matière de sécurité des travailleurs, le Cambodge est un pays complètement différent, en dépit des idées fausses* » ; dans la même période, une usine Co Base Factory Ltd, filiale de Chinakey (HK) Ltd, elle-même étant la branche tricot du groupe Addchance, recevait le label d'éco-usine de la part du distributeur britannique Marks & Spencer.

Les grèves illégales du tournant de l'année

Tout ceci se déroulait dans un contexte politiquement sensible, l'opposition criant que les fraudes lui avaient volé la victoire lors des élections législatives de juillet 2013.

En décembre, les travailleurs du textile entamaient une série d'actions, arrêts de travail et manifestations dans la rue. La Commission consultative du travail sur l'augmentation du salaire mensuel minimal des ouvriers de la confection ayant pris le 24 décembre une résolution pour porter ce minimum à 95 dollars américains en 2014 puis d'augmenter de 15 dollars chaque année jusqu'à arriver à 160 dollars en 2018, le ministère du travail affirmait qu'il mettrait en place « *un mécanisme pour suivre toutes les activités des syndicats et des employeurs dans la mise en œuvre de la résolution de la Commission consultative du travail et prendr[ait] des mesures strictes contre les contrevenants.* »

Les arrêts de travail et manifestations continuant, les autorités jouaient la division des travailleurs. L'agence officielle AKP affirmait le 27 : « *de nombreux syndicats ont exprimé leur soutien à la résolution de la Commission (...), ont exhorté tous les ouvriers à réfléchir de façon approfondie, à garder le calme, à continuer leur travail comme d'habitude et à ne pas participer aux activités qui affectent l'ordre social, la sécurité nationale, la sécurité du travail et l'atmosphère de l'investissement. En plus, ils ont appelé le gouvernement royal du Cambodge à prendre des mesures légales strictes contre ceux qui incitent et menacent les ouvriers et les employés à protester contre la résolution de la Commission consultative du travail. (...) Le fait que certains syndicats s'opposent à la résolution de la Commission consultative du travail signifie qu'ils vont à l'encontre de la loi et aux principes de la démocratie ainsi qu'à eux-mêmes car ils ont tous participé à la réunion et à l'adoption de la résolution, a souligné le communiqué, ajoutant que les syndicats qui incitent les ouvriers à protester contre la résolution doivent être responsables devant la loi, les ouvriers et les employés, et des conséquences qui peuvent se produire.* »

Le Parti du salut national du Cambodge (CNRP) mêlait aux revendications sociales des ouvriers du textile sa propre demande d'élections anticipées, et de nombreux cortèges dans les rues de Phnom Penh demandaient la baisse du prix de l'essence, l'octroi de licences pour des télévisions non gouvernementales, l'amélioration du système éducatif, la fin des expulsions, voire la démission du gouvernement.

Tandis que le ministre de l'information « *dénon[çait] les manœuvres perfides du Parti d'opposition* », le ministre du Travail et de la Formation professionnelle demandait le retour au travail : « *Tous les syndicats doivent coopérer avec les employeurs et aider à créer des conditions favorables pour les travailleurs et les employés afin qu'ils puissent reprendre leur travail le 2 janvier prochain* », ajoutant que « *Les autorités prendront des mesures légales sévères contre ceux qui continuent d'inciter et de perturber les travailleurs, les employés et les usines* ». Le même ministère demande des explications écrites au Parti du salut national du Cambodge et à six syndicats à propos de « *la violence et des actes illégaux* » commis par certains groupes « *qui ont affirmé faire partie du CNRP et de ces syndicats* ». Le même jour, l'Association patronale de la confection textile au Cambodge (GMAC) demandait au gouvernement « *de prendre des mesures légales d'urgence contre ces groupes extrémistes qui ont continué à perturber et à menacer les ouvriers à participer aux grèves* » et appelait « *les dirigeants de ces six syndicats de ne pas lier les investisseurs privés au conflit politique* ».

Le 31 décembre, le ministère du travail décidait de passer immédiatement le salaire minimum à 100 dollars à partir du 1^{er} février (contre 95 prévus au 1^{er} avril quelques jours auparavant et 160 réclamés immédiatement).

Les 2 et 3 janvier, les manifestations donnaient lieu à des affrontements violents et la police tirait à balles réelles. « *La Municipalité de Phnom Penh a condamné la violence et d'autres actes illégaux causés par certains groupes anarchiques les 2 et 3 janvier 2014. Ces actes n'ont pas été initiés par les ouvriers de la confection, mais par les groupes opportunistes, en particulier des hommes politiques qui ont utilisé la volonté des ouvriers pour provoquer le chaos, le désordre et la violence qui affectent les intérêts légaux des ouvriers, des investisseurs, et la sécurité et l'ordre social* »

Au total, 23 personnes - ouvriers, syndicalistes et défenseurs des droits de l'homme - furent arrêtées durant ces deux journées et inculpées de «violences volontaires avec circonstances aggravantes» et de «destruction volontaire de biens avec circonstances aggravantes», encourant ainsi une peine de cinq ans de prison ferme et une amende de 1 000 \$US à 2 500 \$US. La municipalité de Phnom Penh interdisait au Parti de sauvetage national du Cambodge d'organiser des manifestations quotidiennes, rendant le parti d'opposition responsable de la violence. Les deux chefs de l'opposition, convoqués chez le procureur de la capitale, ressortaient sans être inculpés.

Pour sa part, le GMAC sonnait le tocsin fin décembre, affirmant que l'industrie textile et de la confection du Cambodge avait perdu quelque 275 millions de dollars à cause des grèves de deux semaines. D'après elle, les destructions des biens ont coûté environ 75 millions de dollars, tandis que la perte sur les ventes a été estimée à 200 millions de dollars, « *l'ordre d'achat connaîtrait également une baisse de 20 à 30% cette année à cause de ces grèves* » et les investisseurs effrayés quitteraient le Cambodge. Dans les faits, il semble que certaines entreprises, qui ont des filiales dans différents pays d'Asie, aient reporté sur le Bangladesh les commandes qu'elles ne pouvaient honorer du fait des grèves. Les machines n'étaient pas délocalisées dans l'immédiat pour autant.

D'après les données du GMAC, le nombre de jours de travail perdus pour cause de grève serait de 139 513 en 2011 (en baisse par rapport à l'année précédente), de 542 827 en 2012 et de 888 527 en 2013, ce dernier chiffre ne comprenant pas « *les quinze jours de grève illégale et de manifestations conduits par cinq unions et une association à la fin de 2013 et au début de 2014* ».

A la fin du mois de janvier néanmoins, changement de ton, « *en 2013, le Cambodge a exporté des vêtements et des chaussures d'une valeur de 5,53 milliards de dollars américains, soit une hausse de 20% par rapport à 2012, a rapporté le ministère du Commerce* » et « *l'exportation des produits de confection continuerait à augmenter malgré la crise politique et les manifestations réclamant l'augmentation de salaire minimum mensuel des ouvriers.* » Selon le président de l'Institut d'Etudes pour le Développement du Cambodge, l'exportation des produits de confection en 2014 « *connaîtra plus d'augmentation que l'année précédente si la crise politique est réglée tôt* ». Cette évolution peut être comprise comme liée à la lettre envoyée au gouvernement cambodgien, non seulement par les organisations syndicales et des ONG internationales mais cosignée par les grands acheteurs.

Appel à la grève générale et intervention internationale

En effet, les manifestations au Cambodge recevaient un écho en dehors des frontières, la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh et la réaction alors plutôt molle des donneurs d'ordre occidentaux étant présentes dans quelques mémoires.

Les syndicats internationaux, CSI, UNI et IndustriALL ainsi que des organisations non gouvernementales telles Clean Clothes Campaign et International Union League for Brand Responsibility adressaient le 17 janvier une déclaration commune au Premier Ministre cambodgien lui demandant notamment de respecter la liberté d'association et de reprendre les négociations salariales.

Plus original, cette lettre était cosignée par trente marques et enseignes, principaux clients de l'industrie de l'habillement au Cambodge : Adidas, Asda, American Eagle Outfitters, Bonmarché, C&A, Debenhams, Esprit, Fifth Pacific, Gap, H&M, Inditex, Levi Strauss & Co., Lululemon Athletica, Marks & Spencer, Next, Migros, N Brown Group, New Balance, New Look, Nike, Orsay, Pprimark, Puma, PVH, Tchibo, Tesco, The Jones Group, The Walt Disney Company, Under Armour et Walmart.

Ce même jour, la Fédération internationale des Droits de l'Homme envoyait une lettre à la Fédération patronale de l'habillement pour protester contre l'encouragement à la répression que donnait le patronat cambodgien, avec copie au premier ministre et aux ministres du Commerce et du Travail. Deux jours auparavant, c'était six fédérations patronales étatsuniennes et canadienne de la confection qui envoyaient une lettre ouverte pour demander l'arrêt des violences et la reprise des négociations. Aux uns comme aux autres, la GMAC répondait que la commission consultative du travail (Labour advisory committee) était la seule instance légitime, que les manifestations étaient illégales et que les émeutiers devaient être punis mais aussi que les organisations syndicales appelant à la grève étaient minoritaires et que la majorité des travailleurs étaient heureux de l'augmentation prévue.

Le 10 février, à la veille de l'examen par la cour d'appel de la demande de libération des personnes arrêtées les 2 et 3 janvier, une journée mondiale d'action était organisée par la Confédération syndicale internationale (CSI), des manifestations ayant lieu devant l'ambassade du Cambodge de chaque capitale. Le lendemain, cette demande de libération des 21 personnes détenues

(deux d'entre elles dont un jeune homme de 17 ans avaient été relâchées sans explication), était examinée par la cour d'appel en l'absence non seulement des accusés mais aussi de leurs avocats. Les juges ont refusé toute libération au motif que cela pourrait affecter l'ordre public et que les accusés pourraient fuir le pays. Le 12, les principaux syndicats décidaient d'un plan d'action : ne plus effectuer les heures supplémentaires du 24 au 28 février, organiser un forum public sur le salaire minimum avec un comité tripartite le 8 mars. Si cela n'aboutissait pas à un accord et si les revendications n'étaient pas satisfaites, un appel à la grève générale serait lancé.

Les revendications portaient sur sept points : la libération des 21 manifestants détenus, l'établissement d'un salaire minimum à 160 dollars, le lancement de poursuites judiciaires contre les forces de l'ordre qui ont tué quatre personnes lors des manifestations, l'annulation des poursuites contre les responsables syndicaux qui ont appelé à la grève en décembre, la levée de l'interdiction de se rassembler et de manifester, le paiement des salaires durant les journées de grève. L'appel à la grève pour la mi-mars inviterait les ouvriers à rester chez eux plutôt que de descendre dans la rue et le mot d'ordre cette fois n'était pas adressé aux seuls ouvriers du textile mais à l'ensemble des travailleurs.

Le 19 février, une réunion entre les envoyés de grandes marques internationales de vêtements (étaient présents des représentants de C&A, Gap, Puma Inditex, H&M), des organisations syndicales internationales (IndustriALL Global Union et la Confédération syndicale internationale) et des membres du gouvernement (le vice-premier ministre Keat Chhon, assisté du ministre du travail et de plusieurs secrétaires d'État) eut lieu à Phnom Penh. Les représentants internationaux mettaient l'accent sur quatre points : le respect des droits des syndicalistes et employés du textile emprisonnés, le respect des droits afférents à la liberté d'association, une loi-cadre sur les syndicats en adéquation avec les conventions du Bureau international du travail et définissant clairement les responsabilités des syndicats et celles des employeurs et la mise en place d'un mécanisme de fixation du salaire minimal. Les représentants gouvernementaux auraient avancé, au moins verbalement, sur le salaire minimal et une loi sur les syndicats mais pas sur les personnes emprisonnées. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu en mai.

« *Le soutien de marques de mode aux demandes des syndicats ne laisse pas le choix au gouvernement cambodgien* », a déclaré Sharan Burrow, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale. « *Si le gouvernement ne vient pas avec une solution, ce n'est pas seulement dramatique pour les travailleurs qui doivent survivre avec un salaire de misère, c'est également préjudiciable à long terme pour l'industrie cambodgienne de l'exportation.* »



Les sites de ceux qu'on cite

On trouvera ci-dessous de quoi en savoir plus sur la situation au Cambodge et son évolution.

L'agence cambodgienne de presse officielle : <http://www.akp.gov.kh/fr/?cat=1>
Le site du roi Sihamoni : <http://norodomsihamoni.org/fr/home> (Voir aussi le site de l'ancien roi : <http://www.norodomsihanouk.info/>)
La Constitution : <http://www.ccc.gov.kh/french/constitutionfr.pdf>
La fiche Cambodge (pas très à jour) de la Direction générale du Trésor (France) : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/cambodge>
Et celle de l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada) : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/KHM/fr.html>
Le Cambodge sur site de l'Ambassade de France au Cambodge : <http://www.ambafrance-kh.org/Presentation-generale>
Radio France International : www.rfi.fr
Le site web de The Cambodia Daily, quotidien anglophone indépendant fondé en 1993 par un ancien de Newsweek : <http://www.cambodiadaily.com/>
Le site Cambodge Poste, fondé en 2009 par des journalistes indépendants : <http://www.cambodge-post.com/>
« L'information citoyenne en Asie du Sud-est » ; <http://www.alterasia.org/>
« Le média des Français et francophones à l'étranger » : <http://www.lepetitjournal.com/>
L'Association d'Echanges et de Formation pour les Etudes Khmères ; <http://aefek.free.fr/>
Le rapport de Stanford : <http://humanrightsclinic.law.stanford.edu/wp-content/uploads/2013/03/Monitoring-in-the-Dark-Stanford-WRC.pdf>
La Confédération syndicale internationale : <http://www.ituc-csi.org/>
La fédération syndicale internationale de l'industrie, nouvelles de la région : <http://www.industrial-union.org/fr/regions/asi-pacifique>
L'Association de l'industrie du vêtement au Cambodge : <http://www.gmac-cambodia.org/> et notamment la réaction du GMAC à la nouvelle politique de l'OIT : http://gmac-cambodia.org/news_event/09/30-09-13.php
Bureau international du Travail - *Promouvoir une mondialisation juste dans le secteur des textiles et de l'habillement dans un environnement « post-AMF »* TMT-PMFA/2005
Un document (2013) du BIT, Inspection du travail et initiatives de vérification privées: tendances et enjeux : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---lab_admin/documents/meetingdocument/wcms_230806.pdf
Campagne Made in Cambodge, le salaire de la faim : <http://www.ethique-sur-etiquette.org/-Made-in-Cambodge-le-salaire-de-la,52->
De l'éthique sur l'étiquette, des interviews éclairantes : <http://www.ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/interviews-2.pdf>
Le film *Qui a tué Chea Vichea ?* en khmer sur YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=VVQ9kQ-sfPs>
UNESCO : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=31992&Cr=UNESCO&Cr1=#.Uvge3v2gFO0>
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens : <http://www.eccc.gov.kh/fr>

=====

La Missive est éditée par l'association Gestion Attentive, www.gestion-attentive.com
Directrice de publication : Marie-Noëlle Auberger-
L'abonnement est gratuit sur simple demande à mna@gestion-attentive.com mais comme les services de nos fournisseurs ne le sont pas, nous acceptons volontiers une participation financière de nos lecteurs. Donc, vous pouvez mettre un chèque (abonné social : 20 euros; abonné solidaire : 50 euros; abonné responsable : à votre convenance) libellé au nom de *Association Gestion Attentive* dans une enveloppe adressée à notre trésorière madame Françoise Quairel, 4, rue Guillaume Apollinaire 78760 Jouars Pontchartrain. Et n'oubliez pas de préciser votre adresse électronique afin de recevoir les numéros du service « Premium », réservés aux abonnés payants.